

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 41 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du Journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Ballier, à Clie place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 33, 7 38, 9 26, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

BOURSE DE PARIS

| | |
|----------------|-------|
| DU 17 DÉCEMBRE | |
| 3 0/0 | 53 15 |
| 4 1/2 | 76 50 |
| Emprunt 1871 | 84 30 |
| Emprunt 1872 | 86 75 |
| DU 18 DÉCEMBRE | |
| 3 0/0 | 53 35 |
| 4 1/2 | 76 50 |
| Emprunt 1871 | 84 30 |
| Emprunt 1872 | 86 80 |

ROUBAIX, 18 DÉCEMBRE 1872

Les radicaux semblent fort satisfaits du discours prononcé par M. Thiers, devant la commission des Trente, et la République française ne tarit point d'éloges sur l'attitude ferme et loyale du président, qui s'est tenu invariablement sur le terrain du Message du 13 novembre. Nous estimons, pour notre part, que les radicaux sont à la fois très-sincères dans l'expression de leur satisfaction et très-sensés de voir les choses sous un jour qui leur est favorable. Et, en effet, aux yeux de tous les gens réfléchis et pratiques, c'est toujours le radicalisme, ou, si l'on veut, la République, la vraie République, celle de 1791, de 1848 et de 1870 qui l'emporte haut la main. M. Dufaure a dit, il est vrai, des vérités un peu dures aux républicains; mais jusqu'à présent les actes du gouvernement dont fait partie le garde des sceaux ne leur ont pas été aussi sévères que les discours. Or, les républicains et les radicaux sont comme Sosie :

..... Pour des injures,
Dis-m'en tant que tu voudras,
Ce sont de légères blessures
Et je ne m'en fâche pas.

Ce qui les inquiète et les vexe, ce sont les coups, les coups qui frappent leurs bons amis de Septembre. Jusqu'ici, ils n'en ont pas reçu beaucoup, et ils auraient tort de se plaindre; le discours de M. Thiers leur est un sûr garant qu'ils n'en recevront pas à l'avenir beaucoup plus que par le passé. On a séduit et rallié les conservateurs avec quelques belles paroles, mais c'est tout ce qu'ils auront. On ne s'en efforcera pas moins de constituer la République, de déchirer ce qui peut rester encore du pacte de Bordeaux, et de lacérer même la constitution Rivet, que M. Thiers dédaigne, et dont il renonce à se prévaloir. Oui, constitution définitive de la République et confirmation, et les augmentant, des pouvoirs de M. Thiers, voilà, dégagé de politesses aigre-douces et de circonlocutions à double effet, voilà le desideratum de M. Thiers. Si la commission ne le lui accorde pas, il faudra, — ce sont ses paroles. — il faudra retourner devant l'Assemblée pour vider le débat; c'est-à-dire qu'il faudra encore amener une crise gouvernementale dont, bien entendu, on accusera les conservateurs d'être les auteurs incorrigibles.

Nous lisons dans l'Union :

M. le garde des sceaux avait déchiré le Message de M. le Président de la République, M. Thiers vient de déchirer à son tour le discours de M. Dufaure. Nous avons

présenté ce résultat; nos premières informations sur la façon de la commission justifiaient déjà nos prévisions, mais le langage de M. Thiers, devant cette commission, fait évanouir tous les doutes.

Le gouvernement manœuvre pour disjoindre la majorité; il se jette à droite et revient brusquement à gauche, espérant ainsi troubler les esprits, au point de les égarer à sa suite, et se flattant, à l'aide d'une confusion générale, de placer le pouvoir exécutif au-dessus de la souveraineté de l'Assemblée.

Nous avions raison de recommander la vigilance. M. Thiers n'a qu'un but : employer la droite à gêner l'œuvre ou sa succession doit s'ouvrir au profit de la gauche, employer la gauche à empêcher cet héritage qu'elle convoite de tomber aux mains de la droite, faire servir l'une et l'autre à ses vues personnelles, c'est la toute la stratégie du président, c'est aussi toute la raison de nos défiances et de nos oppositions.

M. Thiers et la commission des Trente.

M. Thiers a été entendu hier par la commission. Voici le résumé de ses déclarations. Le gouvernement a le plus vif désir de s'entendre avec la commission et d'arriver à des résolutions concues. M. Thiers est ensuite revenu sur la portée du Message. Vers la fin de la dernière session, les esprits étaient calmes, mais à la suite des dernières élections, le parti conservateur a conçu des craintes à son avis non justifiées. On s'est alors demandé ce qu'on ferait dans le cas où la représentation nationale serait renouvelée et on songea à faire quelque chose. De toutes parts on me demandait qu'allez-vous proposer? Je répondis qu'à l'Assemblée revenait l'initiative, mais que si nous étions consultés, nous donnerions notre avis. On nous parla de la création de deux chambres; c'est en présence de tous ces projets que le gouvernement a pris le parole au moyen du Message. Voilà pourquoi nous avons indiqué ce qu'il fallait faire sans rien toucher à la question de monarchie ou de république, seulement nous avons demandé à l'Assemblée de s'occuper de l'avenir; or, est-avéni je le trouve assuré dans la création d'une seconde chambre. Le droit de dissolution ne peut exister sans la création de deux chambres. On a dit que le pouvoir exécutif et l'Assemblée devaient vivre le même temps et que le premier pouvoir pour cela même une existence non précaire, dans le cas de difficultés entre les deux pouvoirs, la situation du premier est toujours précaire, comme nous l'avons vu par les votes récents, il faut donc agir. Quant à la responsabilité ministérielle, M. Thiers a dit qu'elle existait déjà dans les termes de la loi et qu'elle est pratique, le président étant toujours prêt, ainsi que ses ministres, à tenir rendre compte de ses actes et à se retirer au moindre mécontentement de l'Assemblée; qu'on me permette de le dire, ajoute M. Thiers, j'ai vu dans la proposition une intention dirigée contre moi. On a voulu m'interdire de prendre part aux débats de l'Assemblée, disant que je pourrais

m'exposer à m'entendre dire des choses désagréables; quand je suis forcé d'entendre ces choses, ma susceptibilité depuis 40 années de parlementarisme, y est habituée. On n'empêcherait pas les crises en m'éloignant de l'Assemblée; il se présente des questions, d'ailleurs, où ma présence est nécessaire. Je parlerai de la question de l'armée; je n'ai nullement l'intention de peser sur les délibérations de la Chambre. Le veto dont on parle ne trancherait pas la difficulté, car une mauvaise chose ne devient pas bonne, après un laps de temps.

Abordant la portée de l'amendement Dufaure, le président de la République dit qu'il ne parle pas seulement des pouvoirs existants mais aussi de ceux qu'on peut prévoir. Il faut organiser la République conservatrice, le gouvernement de fait donné par les événements, car personne ne veut soulever la question de République ou de monarchie, seulement la République existe. Il faut, pour régler les pouvoirs, deux chambres. Le gros péché du message est d'avoir indiqué que la République existait; il faut en prendre son parti : ou la renverser ou lui donner les moyens de vivre. Si le principe de la création de cette seconde chambre était admis, on arriverait à sa composition. Par cette chambre on pourrait procéder à de nouvelles élections et si elles étaient mauvaises, ce que je ne crois pas, au moyen de la dissolution on en viendrait à bout.

M. Thiers conclut en demandant à la commission, pour se conformer à l'amendement Dufaure, d'examiner l'ensemble des questions constitutionnelles et termine en faisant des vœux pour la conciliation. Si nous ne pouvons y arriver, nous retournerons devant l'Assemblée. M. Le Lary remercie M. Thiers. M. Baffie fait observer que les conférences du gouvernement devraient avoir lieu dans le sein des sous-commissions. MM. Arago, Albert Grevy et Ricard sont d'un avis contraire. M. Thiers se met à la disposition des 2 sous-commissions. M. Ricard demande que chacune des deux commissions n'entreprene ses travaux avant qu'une discussion générale ait lieu sur l'ensemble des questions. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

LE PÉTITIONNEMENT A PARIS

Le Times publie l'amusante lettre qui suit sur l'agitation dissolutionniste à Paris :

On commence à croire que la gauche a mal conduit sa campagne de dissolution. L'affaire est tombée, c'est plus qu'un échec, c'est un dénoûment ridicule. Les communistes de Paris, dont l'appui était indispensable aux radicaux, n'ont apporté qu'un concours très-froid. Ils gardent leur rancune. « Il nous faut, disent-ils, quelque chose de plus substantiel que des pétitions, quand nous avons passé une année sur les pontons. »

Ils regardent avec un certain mépris ces champions de la démocratie, ayant leur politique à l'eau de rose et leurs moyens légaux ou parlementaires, pour amener un nouvel ordre de choses. Ils haussent les épaules quand on leur parle de Gambetta. Les radicaux de l'Assemblée obtiennent fort peu de

sympathie chez des gens dont le programme politique a les barricades pour point de départ.

« Nous aurons une Commune légale! » dit M. Bathie accusant M. Gambetta. Mais les communistes ne croient pas cela.

Il n'admettent pas que ce qu'ils appellent leur droit puisse triompher sans violence. Pour eux, les moyens constitutionnels sont ironie et déception.

Hier, j'avais accepté l'invitation faite par quelques-uns des membres les plus radicaux du conseil municipal aux citoyens de l'arrondissement le plus communiste de Paris de venir signer une pétition pour la dissolution de l'Assemblée.

La pétition était déposée dans une maison bien tranquille, située dans une rue fort paisible. A la porte se tenait un vieux gentleman, coiffé d'un chapeau quasi officiel. « Montez au premier étage », me dit-il, vous y trouverez les pétitions. »

Je traverse deux ou trois petites pièces assez sales, qui me semblent l'antichambre d'un charlatan. Je trouve enfin un petit homme à figure de juif, qui aurait pu passer pour le charlatan lui-même, sans la plume fichée derrière l'oreille, ce qui lui donnait l'air d'un commis marchand. Je pensai qu'il exerçait le commerce de vieux habits.

Il m'invita à signer la pétition, sur laquelle je constatai 40 ou 50 signatures. Mon refus sembla exciter ses soupçons, et il m'examina avec une attention scrupuleuse.

Il était trois heures après-midi; nous étions dans l'arrondissement le plus démocratique de Paris.

Ces 40 ou 50 signatures avaient été recueillies en une heure et demie de temps.

Putez-ils dire que l'on a recueilli à Paris 35.000 signatures. Je ne puis comprendre comment et par quels moyens on y est parvenu.

M. Thiers sait très-bien que, plus il s'opposera à leurs menées dissolutionnistes, et plus il trouvera de facilité à traiter avec l'Allemagne pour la complète évacuation du territoire.

Malgré les efforts des ultra-radicaux, la masse de la nation est assez raisonnable pour se tenir à l'écart de toute agitation politique capable de troubler sérieusement le pays. La masse de la nation ne demandera que sécurité et repos, au moins pendant tout le temps que le territoire ne sera pas délivré de l'occupation étrangère.

LETTE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 17 décembre 1872.

Le radicalisme a bon dos, il est un peu comme ces animaux à demi sauvages, à demi apprivoisés, que l'homme emploie à chasser le gibier et qu'on traite à coups de fouet, la proie une fois prise. Le gouvernement le retrouvera demain, oublié de la correction, prêt à le servir encore et toujours, jusqu'au moment où la bête féroce aura l'occasion de dévorer le chasseur.

Que demandait-on au gouvernement?

De se séparer des radicaux sur la question du pétitionnement en vue de la dissolution. Cela était un peu naïf. En l'état des choses, le gouvernement ne peut survivre à la Chambre; né d'elle, subordonné à son existence, la dissolution de la Chambre est sa mort. Le gouvernement ne pouvait pas ne pas être de l'avis du parti conservateur. Mais que les questions constitutionnelles soient réglées; que la survivance du pouvoir soit concédée à M. Thiers pour un temps déterminé, indépendant de l'existence de la Chambre, et l'on verra la lutte reprendre contre la droite et le gouvernement jusqu'à la chute de l'un des deux antagonistes!

En résumé, tout est là pour M. Thiers. Il a trouvé devant lui une résistance qu'il ne prévoyait pas, il doit traiter avec une commission qui sera, si elle le veut, l'arbitre de sa destinée politique. Ne pouvant dominer la commission, il essaie de l'amadouer. Se laissera-t-on prendre à ce jeu? Il faut souhaiter que non, il faut désirer que la commission tienne ferme sur l'excellent terrain qu'elle a choisi, où elle sera invincible si elle s'y maintient.

Maintenant que dire de cette importante discussion de samedi? elle a été étonnante, à coup sûr, mais en attendait-on la fin de nos incertitudes de la crise? on aurait eu tort.

Le radicalisme a été battu dans les champs clos du parlement; en pouvait-il être autrement? Devant un auditoire éclairé, ayant affaire à des gens énergiques et habiles à la riposte, que vaut cette misérable doctrine? Elle ne tient pas devant un raisonnement suivi — son public est celui des caboulots, les ignorants, les gens curieux de bruits et de scandale, amoureux des paroles qui flattent les mauvais instincts et les cupidités. — Voilà son auditoire; c'est devant lui qu'il triomphe, pas ailleurs. Pour la majorité conservatrice, la défaite de l'extrême gauche doit être le point de départ d'une politique plus résolue. La commission des Trente a devant elle un champ illimité. Elle peut étudier et proposer à la Chambre une série de mesures de conservation sociale qui nous mette à l'abri et au-dessus des tentatives de la Révolution. Que le provisoire s'appelle République, le nom n'importe plus guère si l'on s'éloigne de tout ce qui peut nous amener la chose. Or, la République effective n'est pas autre chose que le socialisme. M. Louis Blanc en a fait la déclaration, il s'y connaît. Profitons de l'aveu pour détourner de notre pays une forme de gouvernement qui serait la ruine de la France et l'avènement de la barbarie.

La droite, le véritable vainqueur, s'abstient en ce moment de tout ce qui pourrait ressembler à des airs de triomphe ou de provocation. Si quelques personnes la trouvent même trop modeste et